



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

RÔLE DU SST DANS L'ENTREPRISE : Le but de la formation est de disposer dans les entreprises du plus grand nombre d'hommes et de femmes :

- capables d'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident du travail, dans l'attente des secours spécialisés.
- Capables de reconnaître les risques professionnels et d'articuler son action avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

Le Code du travail (Article R4224-15 et R4224-16) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Cette formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Cette formation peut être reconnue imputable dans le cadre de la formation professionnelle continue (Article L6313-1 et L4141-2 du Code du Travail). Elle s'adresse à un groupe de 7 à 10 participants. La durée de formation est de 14 heures avec une évaluation continue.

ADMISSION :

Niveau d'entrée : néant

Conditions requises : Savoir lire et écrire

Modalités d'évaluation : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Évaluation continue

Conditions de réussite : avoir suivi la formation dans son intégralité

Programme :

1) PROTEGER à PREVENIR

Connaître les principes de bases de la prévention

Identifier sans s'exposer soi-même des dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident :

- Risque mécanique, de chute, d'écrasement
- Risque électrique
- Risque d'incendie explosion
- Risque lié aux atmosphères irrespirables

Définir les actions de prévention ou de protection pour la suppression des risques.

CRISTAL'S : 92, 94 rue Gratien Candace cité Chaulet 97123 Baillif

SIRET : 81270496300014 – APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 95 97 30771 97

Mail : cristals97100@gmail.com



: 0690.75.76.16



2) EXAMINER LA VICTIME POUR FAIRE L'ALERTE

Est-ce que la victime :

- Saigne abondamment ?
- S'étouffe ?
- Répond aux questions et se plaint ?
- Respire ?

3) ALERTER à INFORMER

- Organisation des secours dans l'entreprise
- Organisation et mise en œuvre des secours publics
- Cas particulier : la sirène d'alerte à la population en cas de risques industriels majeurs.
- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise.

4) SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.

a) La victime saigne abondamment :

- Compression manuelle directe
- Pose d'un tampon relais
- Pose d'un pansement compressif,

b) La victime s'étouffe :

- Claques dans le dos (adulte, enfant et nourrisson)
- Compressions abdominales (méthode de Heimlich) chez adulte et l'enfant
- Compression thoracique (chez le nourrisson)

c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

- Mettre au repos
- Reconnaître, apprécier et transmettre au médecin régulateur du SAMU (15) les signes d'un malaise, pour avis médical.

d) La victime présente des brûlures provoquées par :

- Le feu ou la chaleur : arroser pour éteindre et refroidir,
- Des substances chimiques : arroser abondamment pour diluer et refroidir.



e) La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements :

Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture, éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.

f) La victime répond, présente des plaies :

- Plaie grave de l'abdomen : position d'attente couchée jambes repliées plaie grave du thorax : position demi-assise
- Section de membre : conditionner le segment de membre
- Plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée
- Plaie simple : nettoyer la plaie



g) La victime ne répond pas, elle respire :

- Libération des voies aériennes,
- Mise sur le côté, PLS (position latérale de sécurité)
- Retournement d'une victime inconsciente à plat ventre
- Surveiller la conscience et la respiration jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

- Réanimation Cardio Pulmonaire (R.C.P) pour un adulte, un enfant ou un nourrisson.
- Utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE) pour l'adulte et l'enfant.

5) RISQUES SPECIFIQUES

Tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle qui est enseignée dans sa formation de base. L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

6) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour conserver la validation de sa carte SST, le sauveteur secouriste du travail devra suivre tous les deux ans une formation de maintien et d'actualisation des compétences. Toutefois il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation de maintien et d'actualisation des compétences plus fréquente.

STATISTIQUES

Taux de satisfaction stagiaire
global :

Taux de réussite le sauveteur
secouriste du travail :

**Les Indicateurs ne sont pas
disponibles**

CRISTAL'S : 92, 94 rue Gratien Candace cité Chaulet 97123 Baillif

SIRET : 81270496300014 – APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 95 97 30771 97

Mail : cristals97100@gmail.com



: 0690.75.76.16